



N° 466 SAMEDI 17 JANVIER 2026

Services publics, retraites, écoles, hôpitaux, sécurité sociale, emploi...

BUDGET 2026 : UN DÉCHAÎNEMENT ANTISOCIAL !

Lycée Charles de Gaulle

NON À LA FERMETURE DU BAC PRO CONSTRUCTEUR BOIS

Une conférence de presse-manifestation s'est déroulée lundi 12 janvier au matin devant le Lycée Charles de Gaulle à Chaumont. Elle avait pour objet d'alerter la population sur la fermeture du BAC Pro constructeur bois par l'Education nationale à la rentrée 2026.

Une centaine de personnes, des enseignants, des jeunes, des parents d'élèves, des artisans du bâtiment, la CAPEB, des élus, étaient là pour soutenir cette filière bois indispensable en Haute-Marne.

Ce Bac Pro est en place depuis 20 ans et a formé de nombreux professionnels qualifiés, répondant aux besoins croissants de l'industrie bois en France. Sa suppression met en danger l'avenir professionnel de nombreux jeunes, compromet la richesse du tissu économique local et affaiblit l'attrait du lycée Charles de Gaulle reconnu pour son excellence éducative.

La Haute-Marne est un des deux départements du Parc national des forêts. À ce titre, elle cherche depuis de nombreuses années à développer la filière bois, une nécessité pour aller vers la transition écologique. La fermeture de ce diplôme va à contre-courant des efforts nationaux visant à soutenir et développer des programmes de formation en adéquation avec les besoins du marché du travail.

Le syndicat CGT des retraité·es de Chaumont apporte son soutien aux personnels du lycée et aux élèves pour la défense de cette filière qui n'a aucune raison d'être sacrifiée et appelle à signer la pétition qui a déjà recueilli 1260 signatures.

[Signer sur Change.org](https://www.change.org/p/signez-la-petition-pour-que-le-bac-pro-constructeur-bois-ne-fasse-pas-partie-du-budget-2026)



MERCOSUR : AU SERVICES DES GRANDS GROUPES INDUSTRIELS

Vendredi 9 janvier, l'Union européenne a donné son feu vert au Mercosur. Le "non" arraché tardivement à Emmanuel Macron est juste un retournement de veste de dernière minute pour sauver le gouvernement Lecornu face à la colère des agriculteurs.

L'accord UE-Mercosur va signer la mort de l'agriculture française par une féroce concurrence avec ses homologues en Amérique du Sud, travaillant dans des fermes-usines, payés un euro de l'heure, non soumis aux normes environnementales et sanitaires européennes. 30% des pesticides utilisés au Brésil sont interdits dans l'UE. C'est le bétail sud-américain contre les voitures allemandes, l'alimentation des citoyens européens contre les profits des multinationales.

Et pendant que la colère monte, le chancelier allemand Friedrich Merz vient de déclarer qu'il fallait conclure "de toute urgence" un accord de libre-échange entre l'Union européenne et l'Inde. L'Europe se vend, pièce par pièce, au profit de grands groupes industriels. Mercosur, abattage des troupeaux, budget d'austérité, toutes les raisons d'être dans la rue en 2026.



RACISME : NÉS DANS LA HAINE

Page 2

VÉNÉZUELA : ON NE NOUS DIT PAS TOUT

Page 3

LIRE ÉGALEMENT

- Le pavé à Rachid** Page 2
- Logement : non à la loi CHOC** Page 4
- C'est confirmé : les ultra riches ne payent pas d'impôts** Page 4
- Budget 2026 : chantage à la dissolution** Page 4

RACISME : NÉS DANS LA HAINE

Dans la fachosphère, la chasse aux prénoms bat son plein.

L'un des initiateurs de cette scandaleuse activité a été le raciste multi-condamné Eric Zemmour. On se souvient qu'à une animatrice télé française dont les parents sont d'origine africaine, il avait osé vomir «*Vous n'êtes pas une enfant de la République, votre prénom est une insulte à la France*». Dans son programme pour la présidentielle, il annonçait alors vouloir interdire tous les prénoms musulmans. Les parents seraient obligés de choisir dans une liste issue de calendriers chrétiens.

Cette obsession, qui va à l'encontre de tous les principes de laïcité, s'exprime désormais sans complexe dans les médias de Bolloré. Et, cherchant à valider la théorie débile du «grand remplacement», elle se poursuit par un dévoiement des faits divers.

Lorsqu'un crime ou un délit marquant est commis, leurs journalistes ont pour première mission de se renseigner sur les prénoms des auteurs présumés. Ne seront dès lors bien souvent montées en épingle que les affaires impliquant des personnes dont le prénom laisse supposer une origine africaine. Quand on sait qu'il y a en moyenne 3 homicides par jour en France, on voit bien à quel point la ficelle est grosse.

Mais le poison finit par diffuser dans la société.

Chaque début d'année, partout en France, les journaux locaux saluent l'arrivée du premier né du nouvel an. Or dernièrement quatre maternités de l'Hexagone ont annoncé la naissance d'un bébé au prénom arabo-musulman. Un déferlement de haine est aussitôt tombé sur les réseaux sociaux des journaux concernés. Ces bébés innocents ont été accusés par avance de tous les vices. On a carrément souhaité leur mort.

Médiapart nous apprend que les murs des internautes s'autorisant de telles saloperies sont, pour la plupart, remplis de vidéos de CNews, Zemmour, Bardella, etc.

Imagine-t-on la violence avec laquelle ces enfants entrent dans la vie ? Ceux-là même qui d'ailleurs subiront des discriminations durant toute leur existence, qui auront plus de mal à trouver un emploi, un logement...

Et ce qui fait le plus peur, c'est que même à gauche, il ne reste plus guère de partis pour prendre en compte leur détresse et leur proposer des solutions politiques.

Lionel Thomassin

MERCI, MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal est entendu. Merci à Arlette, Chantal, Jean-Pierre, Jean-Michel, Nicole, Daniel, Jean, Francine, Laurent, Guillaume, Xavier, Nathalie, Patricia, Alain, Aline, Francis, Olivier, Aurore et Éric, Marylène, Gérard, Mireille, Lionel, Maurice, Christian, Anne-Marie, Francis et Christine, Gillette et Jean-Claude, Claudine, Liliane, Séverine, Hervé, Marie-Thérèse, Claire, Marinette, Jean-Claude, Luc, Bernard, Simone, Jacqueline, Annie, Ludmilla, Michèle, Josette, Françoise et Jean-Paul, Patrick et Sylvie, Régis, Josiane, Hervé, Christian, Luc, Rachel, Christine, Michel, Josiane, Jean-Jules, Annick, Nathalie, Patrice, Dominique, Jean-Louis, Marie-Christine, Pierre, Richard, André et Josette, Sylvie, Jean-François, François, Francis, Christophe, Michel, Jeanne et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

Nom : Prénom :

Verse euros

Remettre à un.e militant.e du syndicat CGT des retraités de Chaumont

Le pavé à Rachid

Échiquier électoral

Les listes aux municipales sont en ordre de bataille titre le JHM dans son édition du 8 janvier dernier. C'est clair. On se jette donc sur l'article avec gourmandise. Enfin, on va savoir pour qui voter. Ou pas. Enfin, ça va le faire. Et on a pour cela de bons critères dans notre République, ils sont d'ailleurs rappelés de temps en temps par le Conseil d'État, lorsqu'on met dans un extrême ce qui ne doit pas l'être. Extrême gauche, gauche, gauche unie, centre, droit ou gauche, droite, extrême droite. Avec des nuances parfois. Gauche unie, gauche PS ou gauche LFI. Il semble que ce ne soit pas tout à fait la même chose.

L'article signé Frédéric Thévenin vient semer le doute dans nos têtes. Pour le journal, il y a la gauche-gauche,(!) la gauche, le centre, la plus à droite et la droite-droite (!). Un point c'est tout. On est perdu. Sylvain Demay doit enrager qu'on lui fasse quitter l'extrême gauche et le RN qui peine semble-t-il à boucler sa liste se voit gentiment classer à droite-droite. Nous avions déjà parlé de la grande mansuétude dont bénéficiait l'extrême-droite dans les colonnes du quotidien local. Est-ce donc si difficile d'appeler un chat, un chat et de mettre le RN là où il doit être, à l'extrême droite, chez les fachos ?

Rachid R. - 12 janvier 2026

Trottoir ou caniveau ?

L'article du 9 janvier consacré par le Jhm à la crise paysanne se conclut par un micro-trottoir. Trois des quatre personnes interrogées y tiennent des discours surprenants à propos de la répression policière :

«...choquée par les moyens déployés pour faire sauter les barrages. Dans d'autres domaines ou territoires l'État en fait beaucoup moins par peur de mettre le feu aux poudres» ; «... quant à l'envoi de blindés contre les manifestants c'est tellement plus simple que de les déployer dans les zones de non-droit» ; «...révoltée par la surréaction de l'État face aux manifestants alors qu'il ne bouge pas dans les quartiers chauds».

Face à l'expression de la haine de classe et du racisme, qu'en est-il du journaliste et du journal qui les relaient sans l'ombre d'une réserve ?

La montée du fascisme ne se fait pas sans complicités

A. Fellner

VENEZUELA : ON NE NOUS DIT PAS TOUT !

Nicolas Maduro serait un dictateur et un narco-traficant... La vérité c'est que les USA n'ont jamais accepté que le Venezuela ait nationalisé son pétrole (1976) pour financer ses écoles, la santé et le logement. Ils ne pouvaient accepter que la première réserve mondiale de pétrole échappe à leurs multinationales. C'est pourquoi, bien avant de kidnapper Maduro, les USA ont mené pendant plus de dix ans une impitoyable guerre économique contre le Venezuela.

En 2015, Obama profite de l'effondrement des prix du pétrole pour signer un décret déconnectant le Venezuela du système bancaire mondial (SWIFT). Les importations ne sont plus possibles, les magasins se vident.

Suit le sabotage technique avec un embargo sur les produits nécessaires à l'extraction du brut vénézuélien et à sa transformation en essence.

En 2019, CIGTCO l'importante filiale sur le territoire étatsunien de la compagnie nationale vénézuélienne (unique robinet à dollars du pays) est confisquée par les USA. Le bolivar s'effondre.

En 2020, les USA passent à la piraterie, détournent les tankers ravitaillant le pays en essence et en revendent le contenu à leur profit.

En 2024, le gouvernement américain saisit un Boeing cargo 747 vénézuélien en Floride.

Le Venezuela se tourne alors vers la Chine qui avec ses ingénieurs et ses technologies lui permet de relancer les infrastructures sabotées par les Américains. La monnaie chinoise permet aussi au pays de desserrer le blocus financier. Ce partenariat va permettre un premier redressement du pays.

En 2025, le Venezuela a stoppé enfin sa chute et retrouvé une croissance économique positive, la plus forte du sous continent américain. Aujourd'hui 70% de son pétrole part vers la Chine.

Mais pour Washington, voir le rival chinois sécuriser son énergie dans sa "zone d'influence" est intolérable !

En Décembre 2025 : l'US Navy passe à l'action et bloque le passage de l'essence venant de Chine. Le message est clair : empêcher l'énergie d'entrer et l'argent de sortir !

Les conséquences de cette longue politique de sabotage sont dramatiques : 7 millions de Vénézuéliens sur 35 quittent le pays. C'est une émigration économique et non politique. Peut-on parler de « faillite » quand l'empire américain sabote vos puits de pétrole, bloque vos comptes et finit par kidnapper votre président ?

Pascal Pruvot

Gare aux fake news

Suite au kidnapping du président du Venezuela par les États-Unis, l'utilisation de vidéos trompeuses a explosé ; Trump a partagé une vidéo censée montrer des Vénézuéliens célébrant l'arrestation de Maduro. Or cette vidéo n'était pas une manifestation de joie après la chute de Maduro, mais une course sur un campus universitaire en décembre 2025.

Elon Musk a aussi partagé une fausse vidéo générée par IA. Même TF1 et LCI ont dénoncé cette supercherie, c'est dire !



Caracas : manifestation de soutien à Maduro.

Photo de l'Agence Reuters parue dans Ouest France

PALESTRA : ET LE SERVICE PUBLIC ?

L'info est résumée en quatre ou cinq lignes dans le Jhm, après le calendrier des six concerts déjà programmés à Palestre Arena en 2026. On nous rappelle que l'espace aquatique de Palestre est géré en délégation de service public (DSP) par la société privée Récréa et que cette délégation viendra à échéance le 13 juillet prochain.

Stéphane Martinelli a donc lancé un appel d'offres. Il ne peut, dit-il, dévoiler le *nombre de candidatures, ni assurer que Récréa poursuivra l'activité*. Un point, c'est tout.

Ainsi, la possibilité du retour dans le service public du centre aquatique n'a même pas été évoquée lors de la réunion de l'Agglo.

Pourtant, les Chaumontais et les habitants de l'Agglo sont en droit de s'interroger sur le bilan des 5 années de gestion privée de cet équipement payé, faut-il le rappeler, avec l'argent public. Le caractère prohibitif des tarifs, la fréquentation, les difficultés pour les associations de trouver des créneaux, ne méritent-ils pas qu'on s'y arrête.

Enfin, à quelques semaines des élections municipales, il n'est pas inutile de rappeler aux candidats et futurs élus indemnisés, eux aussi, par nos impôts qu'ils gèrent leur commune pour le bien commun et que remettre les clés d'un service public au privé, c'est priver la collectivité d'un patrimoine essentiel au développement de nos cités et à l'épanouissement de ses citoyens.

1ER MAI 2026

NICOLAS MORO

“Nicolas Moro est avant tout un artiste capable de tenir seul la scène par sa présence, son humour et la qualité de son jeu. Il a toujours affirmé une grande indépendance artistique, toujours recherché un chemin loin des médias et des grosses productions. Il revendique un goût pour la chanson populaire et sa simplicité d'apparence avec l'élégance de nous faire croire que l'exercice est facile.”



<https://www.nicolasmoro.com/>



C'est confirmé : les ultra riches ne payent pas d'impôts

Dans « Libération », l'ancien ministre de l'économie et des finances, Eric Lombard, explique que des milliers de foyers fiscaux très riches déclarent chaque année zéro euro de revenu fiscal à l'administration en se rémunérant via des holdings, ce qui leur permet de ne payer quasiment pas d'impôt sur le revenu.

Et malgré tout, la mafia politique au pouvoir et ses médias nous font croire que le problème c'est le chômeur ou le RSA qui a perdu son boulot et qui touche une indemnisation de survie après des années à cotiser.

Budget 2026 : chantage à la dissolution

Le volet recette du budget de l'État a été une fois de plus rejeté unanimement par la commission des finances. Au cours des débats en commission, les députés se sont notamment entendus sur le dégel du barème de l'impôt sur le revenu et sur le maintien de l'abattement fiscal pour les retraités.

Ils ont rejeté la fiscalisation des indemnités journalières des personnes souffrant d'affection de longue durée (ALD), tout comme les coups de rabot sur l'éducation, l'environnement, la santé, le sport. Aucun accord n'a en revanche été trouvé pour la surtaxe sur les bénéfices des sociétés. Lecornu brandit la menace d'une dissolution de l'Assemblée nationale en cas de censure, avec l'organisation d'éventuelles élections législatives aux dates des municipales.

L'examen du budget est prévu jusqu'au 23 janvier. En cas d'accord de non-censure, principalement avec le PS et les Républicains, le gouvernement pourrait abattre la carte du 49.3.

Les jours qui viennent seront décisifs quant au dénouement des débats sur le budget Lecornu qui veut baisser les déficits sur le dos des Français, pour ne pas s'attaquer aux cadeaux fiscaux et aux exonérations multiples des plus riches.

PRENEZ CONTACT/ADHÉREZ

• Nom : Prénom :

• Adresse :

• Mail : Tél :

• Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Tél : 06 79 61 00 78

Renvoyer : Syndicat CGT des retraité·es de Chaumont 24 avenue du Général Leclerc 52000 CHAUMONT

Logement : non à la loi CHOC

Dans un communiqué, [la plateforme logement contre la loi « CHOC »](#) qui rassemble plusieurs dizaines d'associations et syndicats appelle à mener la lutte contre le projet de loi « CHOC » qui a été présenté au Sénat mardi 13 janvier.

« Ce projet de loi constitue une attaque frontale contre les dispositions visant à mettre en oeuvre le droit au logement, à réaliser des logements sociaux, à limiter les risques de clientélisme et de discrimination dans l'attribution des logements sociaux, à protéger les locataires contre la cherté des loyers et les pratiques frauduleuses largement répandues, à limiter le surendettement des accédants... »

Au lieu d'agir sur les causes, notamment le désengagement massif de l'État et l'asphyxie organisée du logement, ce texte mène une charge absurde contre celles et ceux qui subissent la crise de plein fouet.

De même, la loi SRU, qui fixe des quotas de logements sociaux et qui a permis la construction de 20% du parc de logement social actuel, est clairement dans le viseur.

Le texte prévoit également de donner un droit de veto aux maires sur les attributions de logements sociaux, ce qui n'aura d'autre effet que d'ouvrir la porte au clientélisme, à la sélection sociale, voire à la corruption...



Nestlé : après les eaux contaminées au tour du lait pour bébé

En janvier 2024, Le Monde et la cellule investigation de Radio France dévoilaient les pratiques du géant du

secteur agroalimentaire Nestlé Waters, propriétaire des marques Perrier, Vittel, Contrex, Hépar et l'accusaient d'utiliser des techniques de purification interdites, pour continuer à vendre 200 à 400 fois plus cher que l'eau du robinet, une eau contaminée à la source par des bactéries telles que *E.Coli* et des pesticides, sous l'appellation « eau minérale naturelle ».

Vendredi 9 janvier, la préfecture des Vosges et Nestlé Waters ont indiqué que l'entreprise pouvait continuer à embouteiller Hépar et Contrex sous l'appellation «eau minérale naturelle». Les autorités françaises ont donc décidé de fermer les yeux sur les procédés illégaux de l'industriel.

En décembre 2025, du lait en poudre pour nourrissons (0-6 mois) de la marque Guigoz Optipro fabriqué par Nestlé, portant le numéro de lot 52820346AB, est rappelé en France. Une toxine d'origine bactérienne, la cérulide, pouvant provoquer des troubles digestifs, notamment des diarrhées et vomissements a été détectée.

Les laboratoires Guigoz procèdent maintenant à un rappel élargi de lots de ce lait vendu dans les supermarchés et les pharmacies. Cette contamination qui a exposé des bébés à un risque pour leur santé depuis octobre en France, a pourtant été gardée confidentielle le plus longtemps possible avant le rappel du produit.

Une fois de plus, la multinationale Nestlé fait passer le profit avant la santé des consommateurs. Va-t-elle encore s'en sortir en toute impunité sans avoir à assumer la moindre conséquence ?

Marie-Rose Patelli

LE DESSIN DE FRED SOCHARD

